Année 2022

Les 28 et 29 mai

Trophée Régional du Jeune Cycliste

CORBAS LYON METROPOLE

Comité Rhône Métropole de Lyon

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

VILLE DE corbas

Le Vélo Club de Corbas (Corbas Lyon Métropole), le Comité Départemental du Rhône Métropole de Lyon et la municipalité de Corbas ont le plaisir de vous accueillir les 28 et 29 mai 2022 pour le Trophée Régional du Jeune Cycliste.

Table des matières

Mots des personnalités 4
Présentation du site 6
La ville de Corbas 6
Le site des épreuves 7
TRJC 2022 9
Les équipes 9
Les épreuves 10
Engagements 11
Le programme 12
Le règlement général 13
Casque, gants et dossards 13
Les vélos 13
Les développements maximums autorisés 14
Contrôle des braquets 14
Abandon 14
Discipline 15
Pénalités 15
Divers 15
Le Jury et les responsables 16
Classements et récompenses 17
Attribution de points 18
Récompenses 19
Annexe 1 : Epreuve jeux d'adresse 20
Annexe 2 : Epreuve de test chronométré 22
Annexe 3 : Epreuve de CLM individuel 23
Annexe 4 : Epreuve de CLM par équipe 24
Annexe 5 : Epreuve de route de type course aux points 25
Annexe 6 : Epreuve de mécanique 26
Annexe 7 : Epreuve de Cyclo-cross 28
Annexe 8 : Bulletins d'engagements équipe 29
Annexe 9 : Proposition d'hébergements (liste non exhaustive) 30

Mots des personnalités

Le Vélo Club de Corbas, le Comité Départemental du Rhône Métropole de Lyon et la municipalité de Corbas ont le plaisir de vous accueillir les 28 et 29 mai 2022 pour le Trophée Régional du Jeune Cycliste.

Le MOT DU MAIRE DE CORBAS :

C'est avec enthousiasme que la ville de Corbas vous accueille les 28 et 29 mai pour le Trophée Régionale des Jeunes cyclistes.

Notre commune est riche de ses nombreuses associations sportives qui à l'instar du Vélo Club de Corbas Lyon Métropole portent haut les couleurs de notre ville.

Je remercie son président, Richard Alandry, ainsi que toute son équipe de bénévoles et d'éducateurs d'avoir permis à une si belle compétition de se dérouler à Corbas.

C'est avec conviction qu'ils s'investissent quotidiennement auprès des jeunes cyclistes du club pour leur transmettre la meilleure formation possible.

J'aurai grand plaisir à suivre durant ces deux jours les exploits de nos 300 jeunes champions, et je ne doute pas que les futurs Julian Alaphilippe soient déjà parmi vous !

Je vous souhaite à toutes et tous un très bon week-end dans notre Parc de Loisirs !

Alain VIOLLET

Le MOT DE LA PRESIDENTE DU COMITE AUVERGNE RHONE ALPES DE CYCLISME FFC :

« Le Trophée Régional du Jeune Cycliste est une compétition particulière, où l'on retrouve représentés sous leur nom, les 12 Départements de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Chacun d'entre eux va tenter de construire le temps d'un week-end un collectif solidaire d'enfants motivés pour que leur territoire soit classé le mieux possible au classement final. Il s'agit d'enfants, mais pour autant l'organisation logistique et sportive de l'évènement est complexe, aussi, il faut remercier le Vélo Club de Corbas, ses partenaires et ses bénévoles, pour ce week-end de fête et de travail. Il est temps de rappeler une très ancienne citation de Pierre de Coubertin, tellement ancienne, que paradoxalement, à la veille de « nos » Jeux Olympiques à Paris en 2024, elle a disparu des esprits :

« l'important, c'est de participer ». Désuet ? Peut-être, mais n'oublions pas que pour la plupart des participants, il leur restera comme souvenir dans 20 ans, un week-end de sport, de travail d'équipe et d'amusement et non leur classement individuel. ».

Christelle REILLE

Le MOT DE LA COMMISSION JEUNES ROUTES AUVERGNE RHONE ALPES FFC :

« La troisième est la bonne ! Après avoir été contraint d'annuler les deux précédentes éditions, enfin nos jeunes coursiers vont avoir le plaisir de se retrouver pour deux jours de rencontres sportives. Nous aurons le plaisir de les voir évoluer, eux qui sont l'avenir de notre sport, et ils auront à nouveau à cœur de nous procurer d'intenses émotions comme à chaque TRJC. La commission a décidé de mettre l'accent sur la maîtrise du vélo en ajoutant toutes les catégories aux épreuves d'adresses et la tactique par le biais d'une course aux points pour l'épreuve de route. En effet, le TRJC est une composante de la formation de nos jeunes qui découvre leurs premières sélections. Alors nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour que cela reste un merveilleux moment dans leur nouvelle vie de sportif ! »

Salomé Dujardin & Vincent Mazzoleni

Co-présidents de la commission jeunes route AURA.

Le MOT DU PRESIDENT DU COMITE DEPARTEMENTAL du RHONE FFC :

« Ce sera un plaisir de recevoir les 12 départements du Comité Auvergne Rhône Alpes. Les équipes issues des écoles de cyclisme de la région AURA vont pendant 2 jours en découdre sur divers activités du cyclisme telles que la mécanique, les jeux ,le cyclo-cross, le contre la montre, la route... C'est l'avenir et aussi l'apprentissage de notre sport pour tous ces jeunes et surtout le plaisir de se retrouver pour une grande fête du vélo. Je remercie le Vélo Club de Corbas pour l'organisation de cette épreuve réalisée pour la 1ère fois dans le département du Rhône . »

Bernard Adamiak

Le MOT DU PRESIDENT DU VELO CLUB DE CORBAS :

« Une grande fierté nous animent d'organiser pour la première fois de notre histoire ces TRJC (Trophée Régional Des Jeunes Cyclistes). Peut-être une juste récompense pour notre club, nos bénévoles après avoir franchi pas à pas depuis plus de dix ans les marches qui nous amènent aujourd'hui à la DIVISION NATIONALE et au développement de notre école de vélo labellisée. Nous avons mis les petits plats dans les grands pour donner le meilleur de nous-même sur ce weekend. Je tiens à remercier la ville de CORBAS qui nous prêtent de superbes installations, la police municipale, les services techniques de la ville, le service des sports et le service communication. Sans eux cette manifestation ne serait pas possible, nous souhaitons bonne chance à tous ces jeunes. Que le plaisir et la convivialité soient les ingrédients principaux d'une telle manifestation. Vive le vélo ! »

ALANDRY Richard, Président VELO CLUB DE CORBAS

Présentation du site

La ville de Corbas

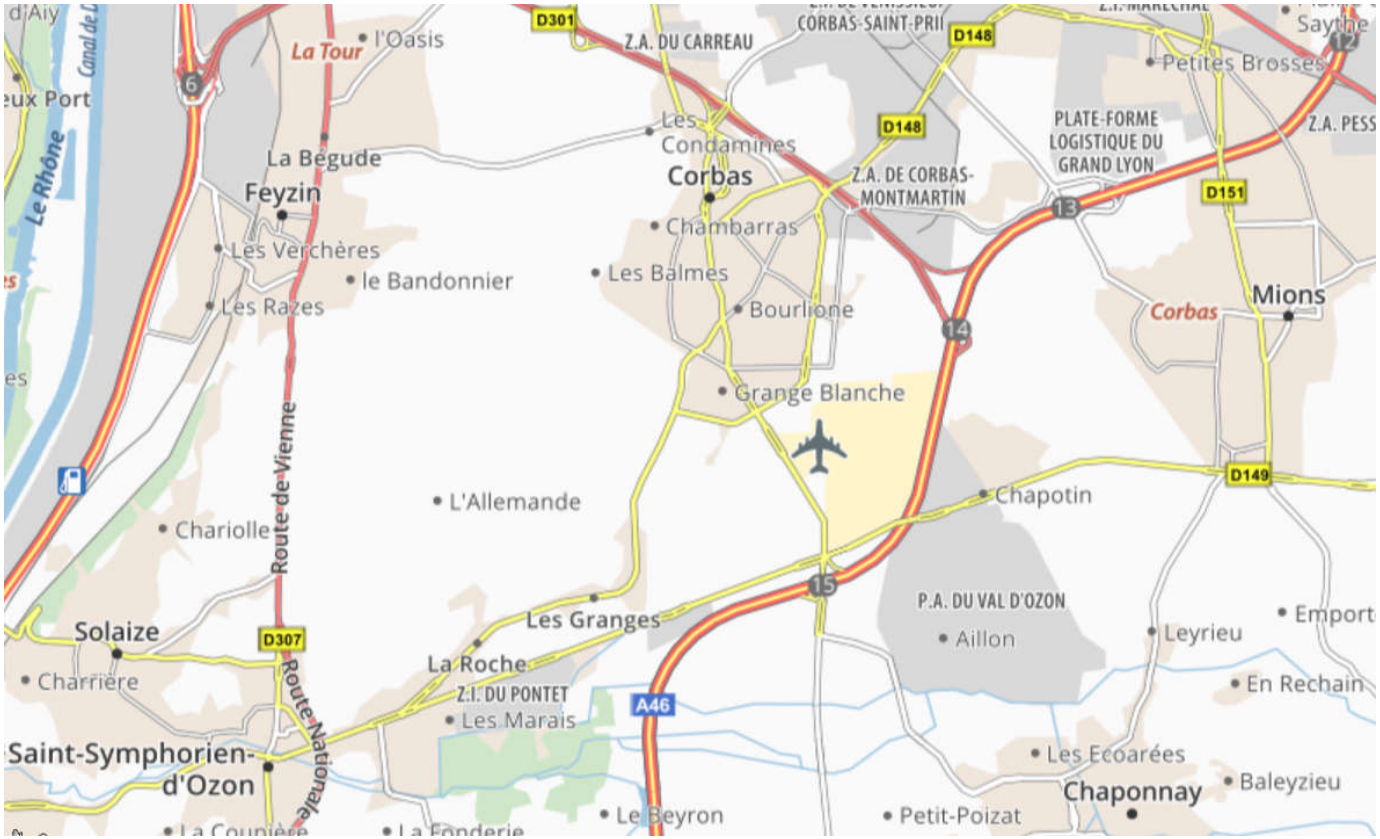

La commune se développe sur 1 190 hectares ; elle fait partie du canton de Saint Fons et de la 14ème circonscription du département du Rhône, auquel elle a été rattachée en 1968. Corbas est à l'origine un village rural très ancien : des fouilles réalisées à l'occasion de la construction du Boulevard Urbain Sud ont ainsi permis de mettre à jour les preuves d'une occupation de son site à l'époque Gallo-Romaine. Le village apparaît ensuite, dans un document datant de 937, sous le nom de « Villa Corbatis ». Mais il ne

devient une commune qu'en 1860 après sa séparation avec Marennes.A partir des années 1950, il entame une profonde mutation qui en fera une ville passant de 730 habitants en 1954 à sa dimension actuelle. Corbas, ville dynamique, plus de 3000 licenciés en sport, et aussi plus de 150 associations, animent tout au long de l'année notre commune en manifestations diverses et variées. S'attachant à défendre son environnement agricole (une vingtaine d'exploitations couvrant 500 hectares dont la plus grande partie a été remembré ces dernières années) et naturel. Corbas, a développé une politique de fleurissement importante qui lui a permis en 1993, d'obtenir une première fleur, puis trois au classement des villes fleuries. L'essentiel de la surface bâtie est en pavillonnaire, mais elle comprend néanmoins une zone non négligeable d'habitats collectifs, en particulier social (les plus récents).Corbas poursuit son urbanisation à un rythme plus modéré depuis le début des années 90, (30 logements en moyenne par an), mais une relance sur les années 2001/2002, a amené 220 nouveaux logements.

Le site des épreuves

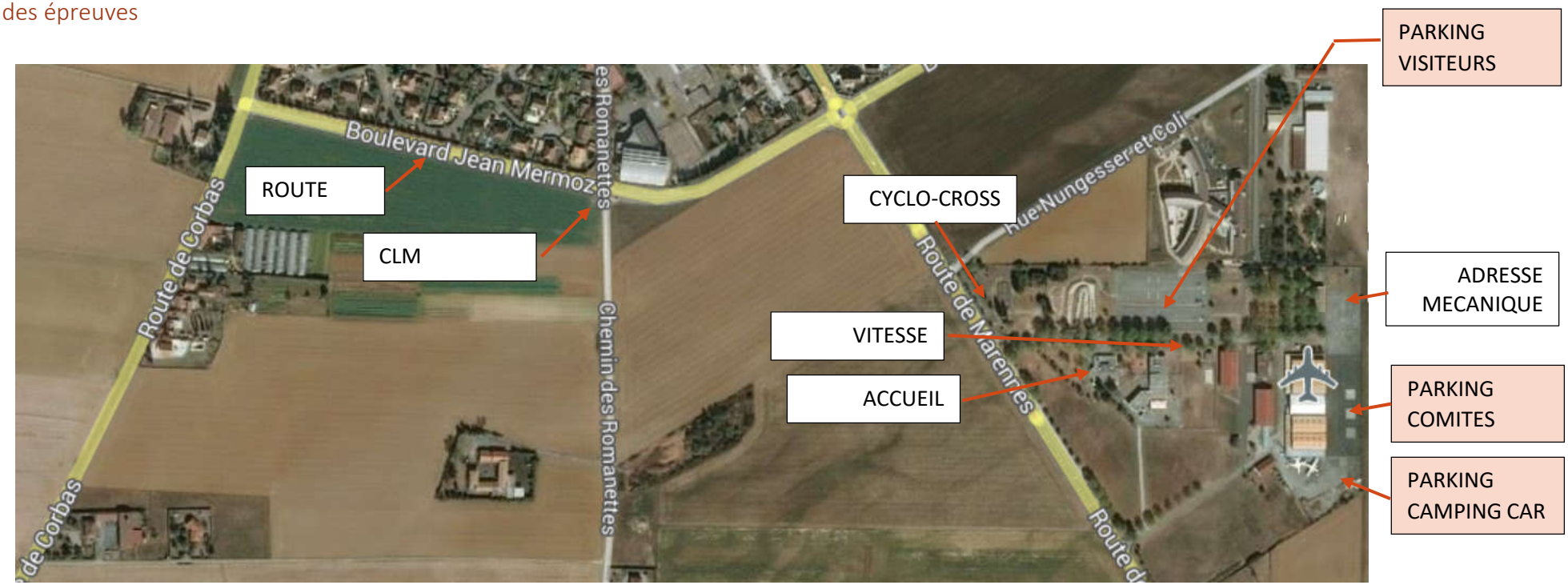

DESCRIPTIF

Le retrait des dossards et les cérémonies protocolaires se tiendront dans la salle de réception du parc des loisirs de Corbas

Les épreuves d'adresses et de mécanique se tiendront sur le tarmac du musée de l'aviation

Le parcours de cyclo-cross sera tracé dans la prairie en face de la salle de réception et l'aire du circuit de BMX. Le circuit empruntera de la prairie et le circuit de BMX.

L'épreuve de test chronométré se tiendra dans le parc de loisir sur une portion bitumé sur 60 et 80m en fonction des catégories.

Les épreuves de contre la montre individuelle et par équipes se tiendront sur le chemin des romanettes sur un circuit de 2,5km. Circuit plat dans l'axe des vents dominants.

Les épreuves de route se feront sur un circuit de 1,9km intégrant une portion de chemin de traverse non goudronné. Les roues carbones et boyaux sont fortement déconseillées.

TRJC 2022

Les équipes

Seront retenues pour participer au TRJC, **une équipe par comité départemental**.

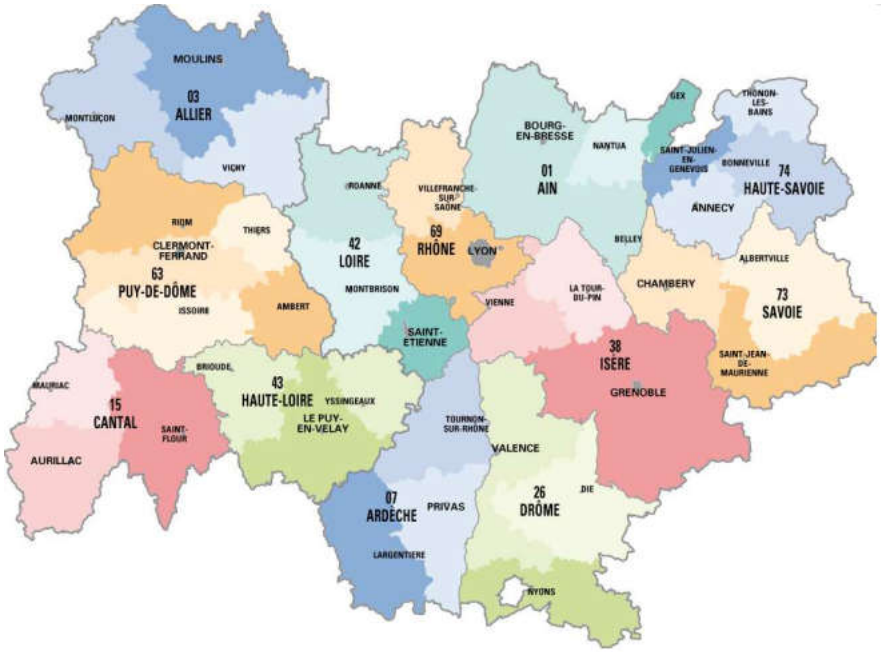

<u>La composition des équipes devra respecter les instructions suivantes :</u>

Chaque équipe de comité sera composée de 2 poussins garçons, 1 poussin fille, 3 pupilles garçons et 2 pupilles filles, 4 benjamins et 2 benjamines, 4 minimes garçons et 2 minimes filles soit 20 jeunes.

Le nombre de filles pourra être supérieur pour chacune des catégories et illimité.

Un comité peut participer avec une équipe incomplète. Le prêt de coureur entre équipe n'est pas autorisé.
Le sur-classement n'est pas autorisé.
Le maillot porté est celui du comité départemental.
L'encadrement des équipes devra respecter les instructions suivantes :

L'équipe sera encadrée par **4 accompagnateurs** dont l'un au moins sera une femme. Deux accompagnateurs au minimum seront titulaires d'au moins un BF1 ou entraineur jeune ou animateur fédéral (respect impératif de cette obligation). Le comité départemental pourra présenter une jeune arbitre des écoles de vélo **(âgé de 14 à 18 ans)**. Il participera au contrôle des épreuves et une formation lui sera assurée. Il sera pris en charge par son comité sauf pour le repas qui sera pris en charge par l'organisation. Chaque comité présentant un jeune arbitre recevra un bonus de **100 points**.

Les épreuves

La totalité des coureurs de chaque équipe participera à l'ensemble des épreuves de sa catégorie sauf pour l'épreuve de mécanique. (Les filles en delà du nombre minimum de leur catégorie ne participeront pas à l'épreuve de mécanique).

Un Test chronométré
Une épreuve Cyclo-cross
Une épreuve de jeux d'adresse
Une épreuve de CLM individuel
Une épreuve de CLM par équipe
Une épreuve de route
Une épreuve de mécanique

	Test Chronométré	Jeux d'adresse	Cyclo-cross	Route	CLM par équipe	CLM Individuel	Mécanique
Poussins F	√	√	√	2 tours			Epreuve par équipe
Poussins G	√	√	√	2 tours			
Pupilles F	√	√	√	4 tours			
Pupilles G	√	√	√	4 tours			
Benjamines	√	√	√	6 tours		√	
Benjamins	√	√	√	6 tours	√		
Minimes F	√	√	√	12 tours		√	
Minimes G	√	√	√	12 tours	√		

Engagements

Les engagements sont gratuits et sont effectués par les comités départementaux.

Le bulletin d'engagement en annexe doit être rempli et envoyer à vincent.mazzoleni@veloclubcorbas.fr avant le 12 mai.

L'ordre d'engagement des coureurs déterminera leur place sur la grille de départ de l'épreuve de cyclo-cross du samedi après-midi.

Plus de modification possible après l'inscription.

Les engagements devront également se faire sous cycle web

Les responsables de chaque comité devront venir retirer les dossiers course* à partir de 11h le samedi dans la salle de réception. La liste d'émargement devra être remise à l'accueil avant le début des courses.

*dossier course : dossards, transpondeurs, feuille d'émargement, …

Le programme

Cyclo-cross

Samedi 28 mai
Reconnaissance du circuit à partir de 12h00
Départ de la première course : 14h00 – Mise en grille 10mn avant
Ordre des catégories :

- Poussins G
- Poussines
- Pupilles G
- Pupilles F
- Benjamins
- Benjamines
- Minimes F
- Minimes G

Epreuve chronométrée

Samedi 28 mai
1er concurrent : 14h00
Ordre des catégories :

- Benjamins
- Benjamines
- Minimes F
- Minimes G
- Poussins G
- Poussines
- Pupilles F
- Pupilles G

Jeux d'adresse

Samedi 28 mai
Ordre des catégories

- Minimes G
- Benjamins
- Benjamines
- Minimes F

Reconnaissance à pied 12h00
1er concurrent : 14h00

Dimanche 29 mai
Ordre des catégories

- Poussins
- Poussines
- Pupilles F
- Pupilles G

Reconnaissance à pied 8h30
1er concurrent : 9h00

Epreuve mécanique

Samedi 28 mai
Par équipe
18h30

Contre la montre individuelle

Dimanche 29 mai
1er départ 9h00
Ordre des catégories

- Benjamines
- Minimes F

Contre la montre par équipe

Dimanche 29 mai
1er départ 10h00
Ordre des catégories

- Benjamins
- Minimes G

Route

Dimanche 29 mai
Départ poussins F et G : 11h00
Départ pupilles F et G : 11h15
Départ Benjamines : 11h45
Départ Benjamins : 12h30
Départ Minimes F : 14h00
Départ Minimes G : 15h00

Cérémonie protocolaire

Dimanche 29 mai 16h30

Le règlement général

Casque, gants et dossards

Le port du casque homologué et des gants est obligatoire y compris hors course

Chaque coureur aura un dossard qui sera mis en évidence à gauche ou à droite en fonction des épreuves

En cas de perte du casque lors d'une épreuve, le coureur devra s'arrêter immédiatement et ne pourra repartir que coiffé à nouveau de celui-ci

Les vélos

Pour les épreuves du calendrier régional, tous les types de vélo sont autorisés (suivant décision du comité régional) de la catégorie Pré licenciés à la catégorie Benjamins

Les vélos ne doivent comporter aucun additif (les courroies sont interdites sur les pédales automatiques, les prolongateurs sont interdits)

Le vélo de VTT est autorisé sur toutes les épreuves (route, adresse, cyclo-cross) à condition de respecter le développement maximum autorisé (sauf épreuve cyclo-cross ou le développement est libre)

Le changement de vélo au cours d'une même épreuve est possible suivant la décision du comité régional

Les roues doivent être standards et **UNIQUEMENT** à rayons.

Les concurrents dont les vélos de VTT ont des guidons qui dépassent 50 cm de largeur prendront le départ en dernière ligne.

Les développements maximums autorisés

	Route	Vitesse	Cyclo cross	Adresse
Poussins	5.60m	5.60m	Libre	5.60m
Pupilles	5.60m	5.60m	Libre	5.60m
Benjamins	6.40m	6.40m	Libre	6.40m
~~Minimes Filles~~	~~7.01m~~	~~7.01m~~	Libre	~~7.01m~~
Minimes Garçons	7.01m	7.01m	Libre	7.01m

Le développement est libre pour les minimes filles.

Contrôle des braquets

Avant chaque épreuve (excepté le cyclo-cross) un contrôle des développements sera effectué pour toutes les catégories.

En cas de non-conformité, le coureur ne pourra pas prendre le départ de l'épreuve.

Le blocage du dérailleur n'est pas autorisé.

Abandon

En cas d'abandon lors d'une épreuve, le coureur sera classé dernier de l'épreuve.

Il pourra disputer les épreuves suivantes, s'il justifie les raisons de son abandon auprès du responsable des commissaires

Dans le contraire, il sera disqualifié.

Discipline

Toute équipe engagée sera soumise au respect des règlements et placée sous la responsabilité des commissaires.

Toute manifestation intempestive des supporters d'une équipe (parents, dirigeant ou autres) à l'encontre des commissaires et concurrents entraînera la mise hors course de toute l'équipe concernée.

Seul, le responsable de l'équipe sera habilité à solliciter le jury d'appel en cas de contestation.

Pénalités

La mise hors course (ou disqualification) signifie que le concurrent (ou l'équipe) est exclu(e) de l'épreuve et qu'il ne figurera pas au classement final de celle-ci.

Le déclassement est une rétrogradation de place dans le classement de l'épreuve en cours. Le coureur pourra disputer les épreuves suivantes et figurera dans le classement final.

Le jet d'objet (bidons, papiers, etc. …) sera sanctionné par une pénalité en points pour l'équipe concernée

Pour tout cas non prévu dans ce présent règlement, c'est le « règlement général » de la fédération française de cyclisme qui servira de référence.

Divers

Par mesure de sécurité, lors du passage de la ligne d'arrivée, le vainqueur doit garder les 2 mains sur le guidon.

Néanmoins, en cas d'arrivée isolée (sans sprint) il est autorisé à lâcher une main.

Rappel

C'est le « règlement général » de la **F**édération **F**rançaise de **C**yclisme qui s'applique, pour toutes les situations non prévues dans le présent règlement

Le Jury et les responsables

Composition du Jury:

- Le Président de la commission jeunes régionale
- Le Président des Arbitres du TRJC

Toutes les réclamations se feront par écrit et seront déposées par le responsable d'équipe auprès du président des arbitres.

Elles seront ensuite étudiées par le jury d'appel.

Ses décisions se feront à la majorité, la voix du Président de la commission jeunesse ou de son représentant étant prépondérante en cas d'égalité.

Responsables de l'organisation :

Le nom des responsables et du classement des épreuves seront affichés à l'accueil

Classements et récompenses

Classement général par équipes

Le classement général final par équipes s'obtiendra par l'addition des points marqués par le *meilleur poussin garçons, les 2 meilleurs coureurs garçons pupilles, les 3 meilleurs benjamins, les 3 meilleurs coureurs garçons minimes et la meilleure féminine de chaque catégorie par équipe* dans l'épreuve de test chronométré, cyclo-cross, CLM individuel féminines, jeux cyclistes et route auxquels il faudra ajouter les points marqués par l'équipe à l'épreuve de contre la montre par équipes et à l'épreuve mécanique.

Pour les épreuves de test chronométré, de route, de jeux cyclistes et de cyclo-cross et de contre la montre individuel les points marqués correspondront au barème 1

Pour l'épreuve du CLM par équipes les points marqués correspondront au barème 2

Pour l'épreuve mécanique les points marqués correspondront au barème 3.

En cas de coureurs ex aequo, les points qui leur seront attribués seront ceux de la place concernée. Il n'y aura pas de partage des points.

En cas d'ex aequo au classement général par équipes, il sera tenu compte de la place obtenue dans le contre la montre par équipe.

La présence dans l'équipe d'un jeune arbitre amène 100 points supplémentaires à l'équipe

Attribution de points

BAREME 1

Places	Points	Places	Points
1	400	26	115
2	385	27	106
3	370	28	97
4	355	29	88
5	340	30	79
6	325	31	70
7	310	32	67
8	295	33	64
9	280	34	61
10	265	35	58
11	250	36	55
12	241	37	52
13	232	38	49
14	223	39	46
15	214	40	43
16	205	41	40
17	196	42	37
18	187	43	34
19	178	44	31
20	169	45	28
21	160	46	25
22	151	47	22
23	142	48	19
24	133	49	16
25	124	50	13

BAREME 2

Places	Points	Places	Points
1	2250	15	1075
2	2150	16	1000
3	2050	17	950
4	1950	18	900
5	1850	19	850
6	1750	20	800
7	1675	21	750
8	1600	22	700
9	1525	23	650
10	1450	24	600
11	1375	25	550
12	1300	26	500
13	1225	27	450
14	1150	28	400

BAREME 3

Places	Points	Places	Points
1	750	15	360
2	715	16	345
3	680	17	330
6	645	18	315
5	610	19	300
6	585	20	285
7	560	21	270
8	535	22	255
9	510	23	240
10	485	24	225
11	460	25	210
12	435	26	195
13	410	27	180
14	385	27	165

Récompenses

Classement général par équipes :

- L'équipe déclarée vainqueur du Trophée Régional des Jeunes Cyclistes, sera l'équipe du comité qui aura marqué le plus grand nombre de points.
- Lors de la cérémonie protocolaire, seront appelées sur le podium toutes les équipes, de la dernière à la 1ère.

Classement général individuel :

- Lors de la cérémonie protocolaire, seront appelés sur le podium les 3 premiers garçons et 3 premières filles de chaque catégorie du classement général individuel (seules les épreuves individuelles comptent pour ce classement).

Classement par épreuve individuel :

- Lors de la cérémonie protocolaire, seront appelés sur le podium le vainqueur fille et garçon de chaque épreuve.

Classement par épreuve par équipes :

- Lors de la cérémonie protocolaire, seront appelés sur le podium, l'équipe vainqueur du CLM par catégorie et de la mécanique

Annexe 1 : Epreuve jeux d'adresse

L'épreuve sera proposée à toutes les catégories.

Elle se disputera sur des parcours comportant 8 jeux pour les poussins et pupilles et 10 jeux pour les benjamins et minimes.

Une reconnaissance à pied sera organisée avant le départ de chaque catégorie

Le départ se fera pied au sol.

Les temps seront pris manuellement à l'aide d'un chronomètre qui sera déclenché après le décompte « 3-2-1-TOP » et s'arrêtera à leur retour.

En cas de chute, le coureur continuera son parcours, un seul départ est donné.

L'ordre des concurrents se fera en fonction de l'ordre des dossards

Le vélo utilisé devra être le même que pour l'épreuve route. (Le vélo sera badgé)

Un contrôle des développements est systématiquement effectué avant le départ de chaque épreuve et pour chaque catégorie.

Barème des pénalités

N°	Infraction	Sanction
B1	Quille tombée ou évitée	5'' de pénalité par quille (30'' maxi par jeu)
B2	Barre tombée	5'' de pénalité par barre
B3	Evite pierre roue soulevée	5'' de pénalité (30'' maxi par jeu)
B4	Pied par terre	10'' de pénalité par pied (30'' maxi par jeu)
B5	Erreur de Fléchage ou plot directionnel évité	10'' de pénalité
B6	Chute	10''de pénalité
B7	Jeu évité	30'' de pénalité
	Jeu évité triple slalom	30'' de pénalité par ligne évitée
	Jeu évité passage dans le rond	1' de pénalité

Les jeux : (se reporter au guide officiel sur le site de la FFC pour connaître le détail des jeux)

Poussins et Pupilles

Départ

Jeu n°1 (Entonnoir)

Jeu n°4 (Slalom simple -écart de 1m entre les quilles)

Jeu n°15 bis (Chicanes chevrons)

Jeu n°17 (Simple huit)

Jeu n°24 (Prise et pose d'un bidon / 15cm pour les poussins, au sol pour les pupilles)

Jeu n°31 (Saut de liteau)

Jeu n°34 (passage sous barre 1m15)

Jeu n°49 (Sprint navette)

Arrivée

Benjamins et Minimes

Départ

Jeu n°1 (Entonnoir)

Jeu n°12 (Slalom quille sous pédalier – écart de 1m entre les quilles)

Jeu n°15 bis (Chicanes chevrons)

Jeu n°19 bis (Double huit (2))

Jeu n°23 (Passage dans le rond / 2m40)

Jeu n°24 bis (Prise et pose d'un bidon au sol)

Jeu n°31 (Saut de liteau)

Jeu n°32 (Saut de liteau latéral 35cm d'écart avec le guide)

Jeu n°34 (passage sous barre 1m)

Jeu n°49 (Sprint navette)

Arrivée

Annexe 2 : Epreuve de test chronométré

Un test chronométré de 60m sera proposé pour les poussins et pupilles et de 80m pour les benjamins et minimes.

Le test se déroulera sur une portion bitumée

Matériel :
Le vélo utilisé sera le même que pour l'épreuve de route
Roues à rayons obligatoires

Déroulement de l'épreuve :

L'appel se fera dans l'ordre des dossards
Le départ sera tenu
Deux passages par coureur
Les ordres de départ seront les suivants :

1- Le commissaire à l'arrivée lève un fanion pour déclarer le couloir de test et la zone de décélération libre
2- Le chronométreur annonce « Chrono prêt »
3- Départ à l'initiative du coureur dans les 5 secondes suivantes

Interdiction de lever la roue avant au départ sous peine d'une pénalité de 2 secondes

Classement :

Le temps sera pris sur la roue avant lors du franchissement de la cellule départ / arrivée. Le meilleur temps des 2 passages sera retenu.

Les incidents mécaniques, techniques ou chute ne seront pas reconnus et prétexte à recommencer. Le coureur victime sera classé dernier.

Un contrôle des développements est systématiquement effectué avant le départ de chaque épreuve et pour chaque catégorie.

Annexe 3 : Epreuve de CLM individuel

L'épreuve est proposée uniquement pour les filles des catégories benjamins et minimes.
Elle se déroule sur un circuit de 2,5km à parcourir 1 fois.
Interdiction de s'échauffer sur le circuit pendant les épreuves sous peine de disqualification du coureur

Matériel :
Le vélo utilisé sera le même que pour l'épreuve de route
Les prolongateurs sont interdits
Roues à rayons obligatoires
Les casques profilés sont interdits

Déroulement de l'épreuve :
Départ arrêté et tenu avec chronométrage manuel
Un tour de circuit
Aucun ravitaillement n'est autorisé
L'ordre de départ sera établi à partir du classement du test chronométré.
- La 1ère du test partant en dernière.
- Départ toutes les minutes ou autres suivant les impératifs locaux

Une concurrente rejointe ne doit pas gêner et prendre la roue de la concurrente qui la double sous peine de déclassement

Classement :
Les incidents mécaniques, techniques ou la chute ne seront pas prétexte à recommencer

Un contrôle des développements est systématiquement effectué avant le départ de chaque épreuve et pour chaque catégorie.

Annexe 4 : Epreuve de CLM par équipe

L'épreuve est uniquement proposée pour les garçons benjamins et minimes. Elle se déroule sur un circuit de 2,5km à parcourir 1 fois
Interdiction de s'échauffer sur le circuit pendant les épreuves sous peine de disqualification du coureur

Matériel :
Le vélo utilisé sera le même que pour l'épreuve de route
Les prolongateurs sont interdits
Roues à rayons obligatoires
Les casques profilés sont interdits
Composition des équipes :
4 coureurs par catégories
Déroulement de l'épreuve :
Un tour de circuit
Les coureurs sont autorisés à prendre des relais.
Aucune autre entraide ne sera admise (ex : pousser son coéquipier.)
Aucun ravitaillement n'est autorisé
L'ordre de départ sera établi à partir du classement provisoire par équipe établi avant cette épreuve.
- La 1ère équipe du classement partant en dernier.
- Départ toutes les minutes ou autres suivant les impératifs locaux
Une équipe rejointe ne doit pas gêner et prendre les roues de l'équipe qui la double sous peine de déclassement.
Classement :
Le temps sera pris sur la roue avant du dernier coureur de l'équipe à franchir la ligne.
Les incidents mécaniques, techniques ou la chute ne seront pas prétexte à recommencer
En cas de crevaison ou chute, dûment constaté par un arbitre au cours de l'épreuve, le temps sera pris sur l'avant dernier coureur de l'équipe.
En cas d'équipe incomplète une pénalité sera exprimée en % du temps moyen sera appliquée.
Un contrôle des développements est systématiquement effectué avant le départ de chaque épreuve et pour chaque catégorie.

Annexe 5 : Epreuve de route de type course aux points

Les concurrents seront rangés sur la ligne de départ selon leur classement du test chronométré.

L'épreuve se déroule sur un circuit de 1,9km sur un circuit intégrant une portion de chemin de traverse non goudronné. (Roue carbone et boyau fortement déconseillé).

- 2 tours pour les poussins filles et garçons
- 4 tours pour les pupilles filles et garçons
- 6 tours pour les benjamins filles et garçons
- 12 tours pour les minimes filles et garçons

Classement :

Des catégories poussins à benjamins, il y aura deux classements, l'un à mi-course et l'autre à l'arrivée.
Pour les minimes, il y aura 3 classements (4ème tour, 8ème tour et arrivée). Les points sont doublés à l'arrivée.
5 points pour le premier, 3 points pour le deuxième, 2 points pour le troisième, 1 point pour le quatrième.
Les sprints intermédiaires et du dernier tour seront annoncés par la cloche au passage de la ligne au démarrage du tour
Le vainqueur sera celui qui a marqué le plus de point, le second celui qui aura marqué le plus de point après le premier et ainsi de suite jusqu'aux coureurs qui n'ont pas marqué de point, à la condition d'avoir franchi la ligne d'arrivée. Les coureurs n'ayant pas marqué de points seront classés à la suite des coureurs ayant des points dans l'ordre d'arrivée lors du franchissement de la ligne d'arrivée.

- Tout dépannage en cas de bris de matériel ou crevaison devra être conforme aux exigences réglementaires.
- Dans la zone de dépannage, seront présents deux personnes par équipe au maximum.

Il y aura une zone de dépannage sur la ligne de départ et une à la sortie du chemin de traverse

Tout coureur doublé ayant reçu l'ordre d'un commissaire de s'arrêter devra obtempérer, le cas échéant, il sera mis hors course. La place qui lui est attribuée sera celle qu'il occupait au moment de son retrait. Tout coureur ne peut pas prendre le sillage d'un coureur qui n'est pas au même point km. Les coureurs devront tenir leur ligne en course et à l'arrivée, sous peine d'une pénalité. Les ravitaillements, même en boisson, ne sont pas autorisés. Une fois le départ donné, aucun coureur ne pourra s'échauffer sur le parcours. Une fois la ligne d'arrivée franchie, le concurrent ne pourra repasser en sens inverse. En cas d'infraction, l'équipe du coureur incriminé recevra une pénalité de 25 points en moins
Chaque participant devra faire contrôler la conformité de son cycle et développement avant le départ.

Poussins et Pupilles :

Il sera prévu un départ décalé pour les filles

Annexe 6 : Epreuve de mécanique

C'est une épreuve chronométrée courue en relais par équipe.
Les concurrents devront accomplir un geste mécanique en fonction des catégories sur un vélo de l'équipe.
Une fois le geste technique accompli, le coureur devra passer le relais à son coéquipier.
L'équipe vainqueur sera celle ayant réalisé le meilleur temps.
Chaque équipe a un couloir déterminé.
Les poussins devront prendre le bidon et les pupilles devront démonter et remonter la roue avant.
Les benjamins et minimes devront démonter et remonter la roue arrière.
Des pénalités en temps sont prévues pour chute du vélo ou mauvais montage de la roue.
Les 20 coureurs de l'équipe participeront à cette épreuve. Si une équipe est incomplète le remplacement est autorisé par un coureur de la même catégorie et du même sexe.
Si une équipe à plus de filles que le nombre minimum dans une catégorie et que le nombre de 20 coureurs dans l'équipe est atteint, alors l'équipe devra choisir les filles qui participeront à l'épreuve.
Si une équipe n'a pas de fille dans une catégorie, un garçon différent pourra remplacer les filles. Les concurrents devront accomplir un geste mécanique différent en fonction des catégories sur un vélo de l'équipe. Une fois le geste technique accompli, le coureur devra passer le relais à son coéquipier.
Seront d'abord classées les équipes complètes et ensuite les équipes avec un coureur manquant, 2 coureurs manquants …
Le commissaire jugera quand la roue est correctement mise en place. Le concurrent ne pourra repartir qu'après son accord (bras baissé).
Au début et à la fin de l'épreuve, les arbitres auront la charge de contrôler le vélo.

ATTENTION

le vélo doit avoir des ergots sur la fourche avant

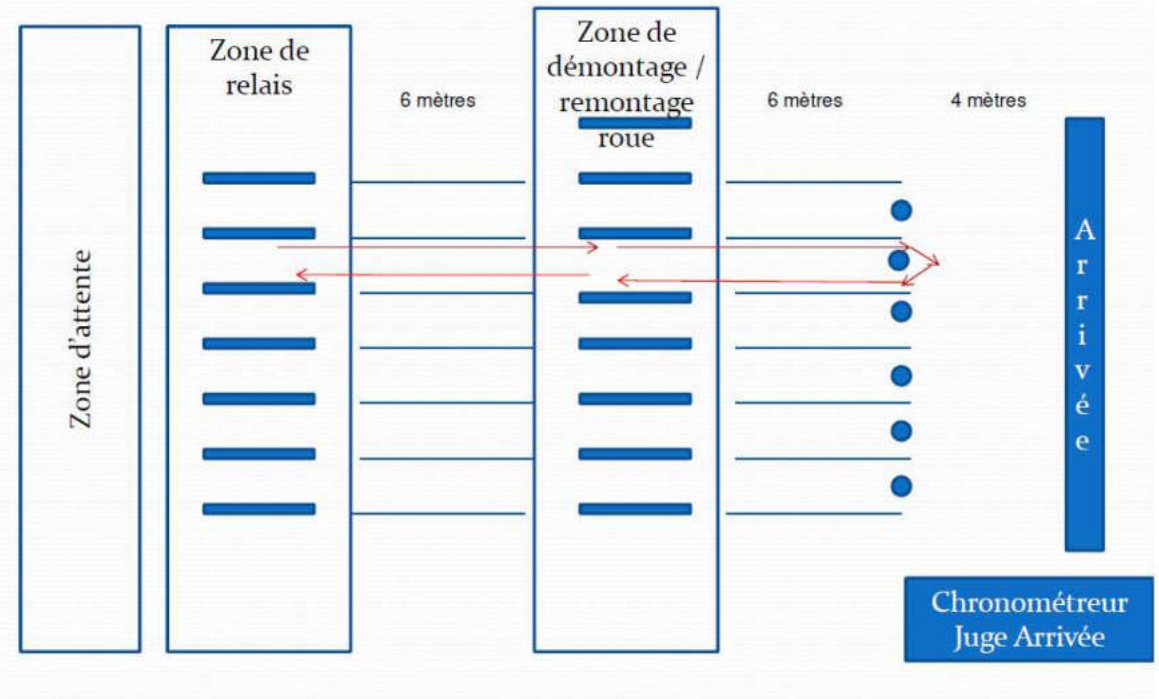

- Démontage et montage roue avant:

Démontage roue:

Pas de manipulation des freins:

- Les freins seront desserrés

Vérification pour validation du montage:

1- serrage mis à l'endroit

2- serrage non collé à la fourche avant

3- serrage positionné dans la zone définie (cf schéma)

4- roue avant qui tourne et qui ne frotte pas sur les patins de frein

Démontage et montage roue arrière:

Démontage roue:

Pas de manipulation des freins:

- Les freins seront desserrés

Vérification pour validation du montage:

1- serrage mis à l'endroit

2- serrage non collé aux haubans arrières

3- serrage positionné dans la zone définie (cf schéma)

4- faire un tour de pédales. La roue ne touchent pas les patins de frein.

Annexe 7 : Epreuve de Cyclo-cross

Le circuit comportera également une zone de dépannage. Aucun dépannage ne pourra être effectué en dehors de cette zone sous peine de déclassement.

Le circuit proposé alterne des zones d'adresse et d'efforts. Les coureurs effectueront le parcours selon le temps réglementaire attribué à leur catégorie :

- 7 minutes pour les poussins
- 10 minutes pour les Pupilles
- 15 minutes pour les Benjamins
- 20 minutes pour les Minimes

Les coureurs seront placés sur la grille de départ en fonction de l'ordre dans lequel ils auront été engagés sur le bulletin d'engagement. Le passage de planche ne pourra excéder 20 cm et sera uniquement proposé aux benjamins et minimes. Pour être classé, le concurrent devra obligatoirement passer la ligne d'arrivée. Toute sortie du circuit entraînera une pénalité pouvant aller jusqu'à la mise hors course. Il n'y aura pas de poste de dépannage sur le circuit (dépannage seulement sur la ligne d'arrivée), ni ravitaillement (passage de bidon). Tout dépannage et toute aide en dehors de cette zone seront sanctionnés par une pénalité de 100 points en moins pour l'équipe. Seul l'échauffement programmé pourra donner lieu à la reconnaissance du parcours

Annexe 8 : Bulletins d'engagements équipe

BULLETIN D'ENGAGEMENT TRJC 2022
(à retourner avant le 12 mai à vincent.mazzoleni@veloclubcorbas.com)

Merci de respecter les grilles ci-dessous en prenant soin d'engager vos coureurs dans l'ordre que vous souhaitez les voir positionnés sur la grille de départ de l'épreuve de cyclo-cross

	CATEGORIE	NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	CLUB	N° de LICENCE
Poussin garçon						
Poussin garçon						
Pupille garçon						
Pupille garçon						
Pupille garçon						
Benjamin						
Benjamin						
Benjamin						
Benjamin						
Minime garçon						
Minime garçon						
Minime garçon						
Minime garçon						
Poussine						
Pupille fille						
Pupille fille						
Benjamine						
Benjamine						
Minime fille						
Minime fille						
Fille additionnelle						
Fille additionnelle						
Fille additionnelle						
Fille additionnelle						
Fille additionnelle						

Annexe 9 : Proposition d'hébergements (liste non exhaustive)

Hotel Holiday : 12 Rue Pierre et Marie Curie, 69780 Saint-Pierre-de-Chandieu•04 74 01 04 18

Hôtel ibis budget Lyon Est Chaponnay : PARC AFFAIRES VALLÉE DE L'OZON, 125 Rue des Frères Voisin, 69970 Chaponnay•0 892 68 30 84

Hotel ibis Lyon Est Chaponnay : 125 Rue des Frères Voisin, 69970 Chaponnay•04 37 23 10 40

Hotel Mercure Lyon Est Chaponnay : ZAC du Chapotin, 565 Rue Tony Garnier, 69970 Chaponnay•04 37 23 61 61

Hotel Le Bel Air Mions : 25 Rue SALVADOR ALLENDE 69780 MIONS tél : 04 78 20 15 73

Cris Hotel Corbas : 82 Rue Louis Pradel 69690 Corbas tél : 04 78 21 36 63

***Nota** : les hôtels IBIS sont des partenaires du VELO CLUB DE CORBAS aussi ceux -ci peuvent vous appliquer une tarification spéciale pour la nuitée du 28/05/2022. Renseignez-vous. Précisez que vous êtes compétiteurs aux TRJC

La VILLE DE CORBAS met à disposition pour les TRJC le Parc de Loisir de CORBAS et toutes les infrastructures interne à ce parc pour le bon déroulement de cette épreuve .

Ce PARC DE LOISR n'est pas un camping et la réglementation interne est très stricte notamment pour la circulation des véhicules .Aussi la municipalité de CORBAS a donné exceptionnellement son accord à l'organisateur afin d'accueillir les équipes à l'intérieur de ce parc sous certaines réserves

1°) Accueil des équipes :

Chaque équipe sera positionné sur une aire prévu à cet effet qui leur permettra de stationner leur véhicules et un seul barnum de 3Mx3M ou 4Mx4M .La zone est souvent venté il est donc fortement conseillé de lester vos barnums .Chaque équipes devra donc en amont de la compétition soit au plus tard au 12 MAI 2022 remplir le document à suivre et l'envoyer par courriel à alandry.richard@gmail.com afin d'obtenir les laisser passer pour l'intérieur du parc .

Chaque équipe pourra rentrer sur le parc avec au maximum :

- 1 véhicule d'assistance (3T5) et 2 véhicules légers (ou 3 véhicules légers si pas de camion 3T5) .

ATTENTION AUCUNE DEROGATION NE SERA FAITE : Tous les véhicules non habilités qui seront stationnés dans le parc seront sanctionnés par un PV par la POLICE MUNICIPALE

L'entrée sur le PARC DE LOISIR se fera uniquement par la porte « ESPACE VERTS » route de marennes .(un fléchage sera mis en place)

A l'entrée de cette porte une équipe de bénévoles donneront aux équipes leur habilitation .Ce laisser passer devra être déposé de façon visible derrière le pare-brise .Chaque véhicule rentrera dans le parc et devra suivre le fléchage à allure réduite en respectant les personnes circulant dans le parc .

Il est interdit aux véhicules de circuler dans le parc en dehors de leur zone réservée .

Ce parc est sous vidéo surveillance. Chaque équipe devra respecter les lieux et trier ces déchets .**Les chiens même en laisse sont interdit dans ce parc** .Des toilettes publics sont installés sur deux endroits dans ce parc .

Les autres véhicules des équipes se rendant à cette compétition devront impérativement se garer sur le parking public du PARC (entrée rue NINGESSER et COLI)

ATTENTION :Des barres en hauteur non amovibles ne permettent pas aux véhicules équipés d'une galerie porte vélo de rentrer dans le parc au niveau du parking public ……Prenez vos dispositions

L'accueil des équipes sur le parc se fera à partir de 9h30 le samedi 28 mai.

DEMANDE DE LAISSER PASSER VEHICULES POUR LES EQUIPES ET CAMPING CAR

Nom de l'équipe :

Nom du responsable :

Téléphone du responsable :

Courriel du responsable :

Nombre de véhicules :

Type de véhicule :Utilitaire ……Immatriculation ……

Véhicules légers ……Immatriculation ……

Véhicules légers ……Immatriculation ……

Véhicules légers ……Immatriculation ……

Je certifie sur l'honneur que ces véhicules sont en règle en termes d'assurance

Je m'engage à ce que toute l'équipe et le staff les composant respectent la réglementation interne de ce parc

Date : Signature

Cachet du comité :

DOCUMENT A REMPLIR ET A SIGNER PUIS A RENVOYER PAR COURRIEL A alandry.richard@gmail.com

ORGANISATION GENERALE

Contrôle des licences et réunion des responsables d'équipes .

Cette situation se fera dans la salle de réception se trouvant au centre du PARC .

Les arbitres auront la responsabilité de contrôler les licences et donner les informations aux diverses équipes .

Toutes les informations équipes ainsi que les résultats seront affichées durant ces deux jours dans cette salle de réception .

Le dimanche 29 MAI pour l'épreuve du CLM et de la course sur route chaque équipe pourra si elle le souhaite disposer seulement une voiture assistance ou véhicule utilitaire sur un emplacement réservé à cet effet près du DEPART .

Près de la salle de réception une buvette sera disposée sur ces deux jours .Chacun pourra donc se restaurer .

Le dimanche midi un repas « sportif » sera proposé .Une communication vous sera envoyé quelques jours avant la compétition .Les équipes réserveront le nombre de repas qu'ils souhaitent .Le règlement se fera par chèque à l'ordre du VELO CLUB DE CORBAS .

Hébergement : Des hôtels sont à votre disposition dans la zone de CHAPONNAY (1km du PARC DE LOISIR) (voir liste en annexe)

Les campings cars sont autorisés à séjourner dans le parc la nuit du samedi soir .

Leur nombre est limité .Il est donc important de nous envoyer rapidement vos besoins en remplissant le formulaire laisser passer .

Attention : Les camping-car devront être autonome en électricité .Une source d'eau sera mise à disposition . La vidange des eaux usés est interdite .Une possibilité sera offerte aux camping-cars pour bénéficier de douche au club house